

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **AUX DELICES SA**, Ch. de l'Esparcette 5,  
1023 Crissier
2.

Délai pour contester l'état de collocation:  
23.03.2012 jusqu'au 12.04.2012
3.

Remarques: La cession des droits de la masse peut être deman-  
dée dans le même délai (revendication de propriété - art. 49 et  
80 OAOF).  
But: exploitation de boulangeries-pâtisseries, traiteur, fabrica-  
tion et commercialisation de produits finis y relatifs.  
  
Office des faillites de Lausanne  
Tél. 021 316 65 04  
1014 Lausanne Adm cant

00750343